

STRUCTURE PORTEUSE



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE VAL DHUY LOIRET

Adopté le 29 mars 2024

AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE :



et les EPCI du SAGE

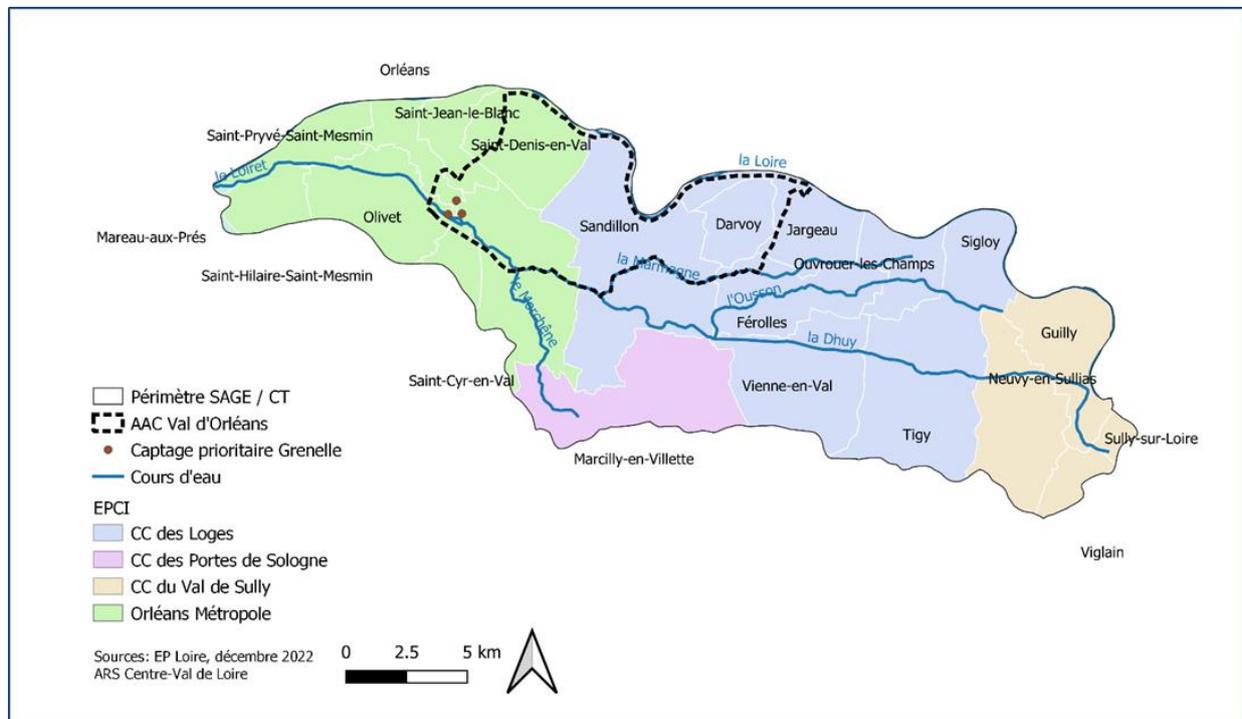
Présentation du SAGE et contexte	p3
Le périmètre du SAGE	p3
Les masses d'eau et leurs objectifs	p4
Les dates essentielles	p5
Principaux enjeux identifiés sur le SAGE	p5
Structure porteuse – Cellule d'animation	p6
La Commission Locale de l'Eau	p7
Activités de la CLE et du bureau	p 8
Les réunions de la CLE et de son bureau	p8
Les avis de la CLE	p10
Les dossiers reçus pour information	p11
Les études et autres démarches suivies	p12
Travaux menés par la CLE	p12
Travaux menés par les autres partenaires	p14
Colloques et formations	p14
La mise en œuvre du SAGE	p15
Le contrat territorial	p15
Le tableau de bord	p16
Actions de communication	p17
Budget et financement	p18
Bilan et perspectives	p19

Présentation du SAGE et contexte

Le périmètre du SAGE

Le périmètre du SAGE Val Dhuy Loiret correspond au bassin versant du Loiret, affluent en rive gauche de la Loire. Il couvre environ 330 km²

La population présente sur le bassin versant est estimée à 106 500 habitants répartis sur 21 communes et 4 EPCI à fiscalité propre.



Le Loiret, long de 11,6 km, naît des sources du Bouillon et de l'Abîme, situées dans le parc Floral d'Orléans, et se jette dans la Loire au niveau de la pointe de Courpain. Son principal affluent est le Dhuy qui développe son cours de 33,4 km au pied du plateau de Sologne dans la plaine alluviale de la Loire. Le Loiret traverse des paysages urbains de forte qualité patrimoniale tandis que le Dhuy draine des ensembles ruraux principalement agricoles.

Ces cours d'eau ont subi de profondes modifications en vue de leur aménagement hydraulique. Le Loiret présente ainsi sur une grande partie de son linéaire un caractère artificiel avec de nombreux bassins délimités par des ouvrages hydrauliques (5 bassins – 13 moulins – 44 vannes). Sur une partie du linéaire, les berges sont artificialisées du fait d'une forte densité urbaine. Compte tenu de ces caractéristiques le cours d'eau est classé en Masse d'eau Fortement Modifiée (MEFM). Comme tout le val d'Orléans, le Loiret est caractérisé par une pente très faible et des écoulements assez lents. L'alimentation principale du Loiret se fait depuis la Loire via un réseau souterrain karstique complexe.

Le Dhuy et ses affluents l'Ousson et la Marmagne sont des cours d'eau qui ont été entièrement recalibrés dans les années 1970, pour les besoins du drainage agricole. En pied de coteau, le Dhuy reçoit ses affluents issus de la Sologne, ruisseaux alimentés par les nappes perchées, très souvent équipés de retenues ou d'étangs.

Les masses d'eau et leurs objectifs

Etat écologique des masses d'eau et objectifs du SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 :

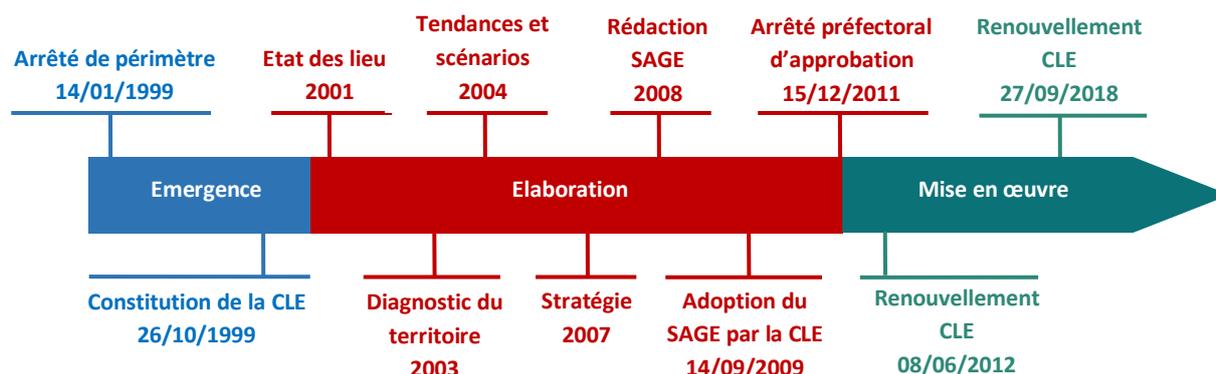
	Etat des lieux 2013	Etat des lieux 2019		Objectifs SDAGE 2022-2027	
	Etat écologique	Etat écologique	Risques identifiés	Objectif	Décali
FRGR1140 : Le Dhuy et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Loiret	Médiocre	Médiocre	Morphologie Hydrologie Pesticides	Bon état écologique	2027
FRGR0299 : Le Loiret et ses affluents depuis Olivet jusqu'à sa confluence avec la Loire. Le Loiret est classé en masse d'eau fortement modifiée (MEFM)	Moyen	Moyen	Continuité	Bon potentiel écologique	2027

Etat des lieux 2019 du bassin Loire Bretagne

LOIRET		Très bon Bon Moyen Médiocre Mauvais Pas de mesure						DHUY				
Etat écologique	Etat biologique	IBD						IBD				
		I2M2						I2M2				
		IBMR						IBMR				
		IPR						IPR				
	Etat physico-chimique	Eléments physico-chimiques généraux	Bilan de l'oxygène						O2 dissous			
									Tx sat O2		Tx sat O2	
									DBO5		DBO5	
									COD		COD	
									COD		COD	
			Nutriments	Matières azotées	NH4+		NH4+		NH4+			
					NO2-		NO2-		NO2-			
					NO3-		NO3-		NO3-			
			Matières phosphorées	Orthophosphates	Phosphore total		Phosphore total		Phosphore total			
Phosphore total					Phosphore total		Phosphore total					
Acidification		pH min		pH min		pH min						
Acidification		pH max		pH max		pH max						
Température						Température						
Polluants non synthétiques						Polluants non synthétiques						
Polluants synthétiques						Polluants synthétiques						
Etat chimique						Etat chimique						

A noter que l'état chimique du Dhuy est qualifié de « bon » sans les ubiquistes (substances à caractère persistant, bioaccumulables présentes dans les milieux aquatiques, à des concentrations supérieures aux normes de qualité environnementale).

Dates essentielles



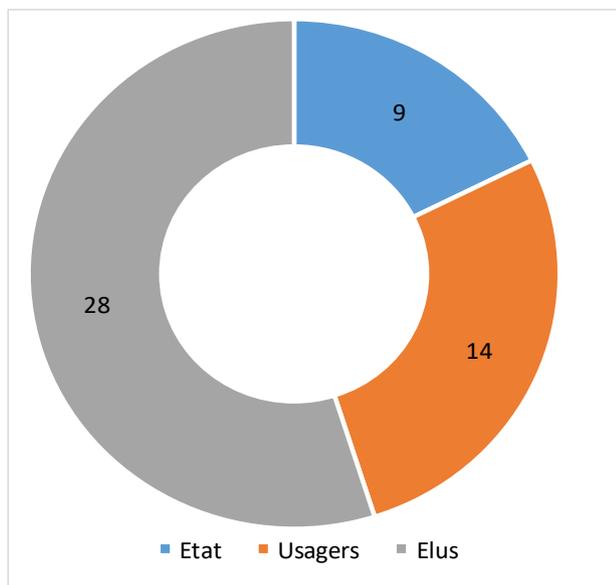
Principaux enjeux identifiés dans le SAGE

Objectif global	Atteinte des objectifs de bon état DCE	
Objectif transversal	Acquisition de connaissances	
Objectif spécifique n°1	Gestion des risques d'inondation	Orientation A - Mettre en place une alerte des niveaux du Loiret Orientation B – Maitriser les écoulements
Objectif spécifique n°2	Préservation quantitative de la ressource	Orientation A – Gérer quantitativement la ressource Orientation B – Economiser la ressource Orientation C – Sécuriser l'alimentation en eau potable Orientation D – Sécuriser l'alimentation des résurgences du Loiret
Objectif spécifique n°3	Préservation des milieux aquatiques	Orientation A – Préserver les zones humides Orientation B – Préserver les milieux aquatiques Orientation C – Utiliser de techniques douces d'entretien et d'aménagement
Objectif spécifique n°4	Préservation de la qualité de la ressource	Orientation A – Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et leurs transferts vers le milieu naturel Orientation B – Réduire la pollution par les nitrates et les phosphates Orientation C – Améliorer la gestion de crise Orientation D – Réduire la pollution liée aux rejets d'eaux pluviales et usées Orientation E – Surveiller les activités susceptibles de nuire à la qualité de la ressource
Objectif spécifique n°5	Pérenniser les activités de loisirs et sportives	Orientation A – Maitriser la fréquentation touristique le long du Loiret

La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'eau (CLE) est une assemblée composée d'élus, d'usagers et de représentants de l'Etat qui a pour mission d'élaborer le SAGE et de le faire vivre une fois adopté.

La CLE Val Dhuy Loiret se compose de 51 membres répartis en 3 collèges :



Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : Conseil Régional Centre-Val de Loire ; Conseil départemental du Loiret ; Syndicat Intercommunal du bassin du Loiret ; Etablissement public Loire ; Orléans Métropole ; Communauté de communes des Loges ; Communauté de communes Val de Sully ; Olivet ; Orléans ; Saint-Cyr-en-Val ; Saint-Denis-en-Val ; Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ; Saint-Jean-le-Blanc ; Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ; Sandillon ; Darvoy ; Férolles ; Tigy ; Guilly ; Marcilly-en-Villette ; Mareau-aux-Prés.

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : Chambre d'agriculture du Loiret ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret ; Association Syndicale Rivière du Loiret ; Association Loiret Nature Environnement ; Comité Départemental de Canoë-Kayak du Loiret ; Comité Départemental d'Aviron du Loiret ; Union fédérale des consommateurs « QUE CHOISIR » d'Orléans ; Association Le Sandre Orléanais ; Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale du Loiret ; Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ; Associations Foncières rurales.

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : Mme la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne ; Mme la Préfète du Département ; DREAL ; DDT ; DDJSCS ; DRAC ; ARS ; AFB, AELB.

Structure porteuse – Cellule d’animation

La Commission Locale de l’Eau étant dépourvue de personnalité juridique, **l’Etablissement public Loire** assure le rôle de structure porteuse **depuis 2012**. En tant que structure opérationnelle, l’Etablissement public Loire assure l’animation, le secrétariat administratif et la maîtrise d’ouvrage des études nécessaires à l’élaboration du SAGE.

La cellule d’animation est composée d’une animatrice à temps complet. Ce poste est appuyé par 0,5 Équivalent Temps Plein pour le volet administratif et financier, l’encadrement, l’élaboration de cartographies ou encore sur des thématiques techniques particulières.

L’animatrice a pour principales missions l’animation de la Commission Locale de l’Eau, l’animation des commissions thématiques, le pilotage des études du SAGE et le développement des outils de communication du SAGE.

Depuis mai 2020, l’animation du SAGE Val Dhuy Loiret est assurée par Mme Sophie DERUYVER.



L’Etablissement public Loire : syndicat mixte créé en 1983, constitué d’une cinquantaine de collectivités et groupements : 6 régions, 16 départements, 31 EPCI et villes, 5 SICALA. Reconnu comme EPTB en 2006.

Un **outil de solidarité à l’échelle du bassin de la Loire** et ses affluents. Au service des collectivités, dans une logique de mutualisation des moyens et d’économies d’échelles. Partenaire du plan Loire grandeur nature.

Des missions qui s’exercent actuellement dans **4 principaux domaines** d’intervention :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d’étiage de l’Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d’étiage de la Loire)
- Evaluation et gestion des risques d’inondation
- Recherche, Développement et innovation
- Aménagement et gestion des eaux

Présidé depuis mars 2016 par M. Daniel FRECHET, l’Etablissement est structuré en 3 directions dont une au sein de laquelle se trouve le service Aménagement et Gestion des Eaux qui regroupe les animateurs de **10 procédures SAGE** en phase de mise en oeuvre (Loire amont, Loire en Rhône-Alpes, Haut-Allier, Allier aval, Sioule, Cher amont, Cher aval, Yèvre-Auron, Loiret, Loir) et de **6 contrats territoriaux** (val d’Allier alluvial, Haut-Allier, Dhuy Loiret, CTGQQ du Cher, PTGE Allier aval et Cher montluçonnais) ainsi que le chargé de mission « continuité écologique ».

Activités de la CLE et du bureau

Les réunions de la CLE et de son bureau

9 MARS 2023 – REUNION PLENIERE DE LA CLE

Rappel de l'ordre du jour

1. Validation du rapport d'activités 2022 et du projet d'activités 2023
2. Avis sur le contrat territorial Val Dhuy Loiret 2023-2028
3. Présentation de l'opération Objectif Climat 2030 (LNE)
4. Présentation des résultats du suivi de la colonisation du bassin du Loiret par l'anguille (EP Loire)

30 NOVEMBRE 2023 – REUNION DU BUREAU DE LA CLE

Rappel de l'ordre du jour :

1. Programme d'actions 2024
2. Préparation du renouvellement de la CLE
3. Avis de la CLE sur la régularisation de forages et de prélèvements agricoles
▶ *Avis favorables*
4. Points divers :
 - Etat d'avancement du contrat territorial
 - Bilan 2013-2023 du suivi des espèces invasives
 - Bilan 2017-2022 du suivi de la qualité des eaux

Séance plénière de la CLE	Nombre de présents ou représentés (51 membres)	Taux de participation globale	Taux de participation par collège		
			Elus (28 membres)	Usagers (14 membres)	Etat (9 membres)
09/03/2023	20	39 %	36 %	50 %	33 %

Avis de la CLE sur les projets soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau

Projet	Date de réception	Organisme ayant saisi/informé la CLE	Pétitionnaire du projet	Avis de la CLE
Projet d'aménagement du "clos Saint Joseph" - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	03/02/2023	DDT45 - SEEF	SCCV Clos Saint Joseph	Favorable
Travaux de curage sur la rivière Loiret - Olivet	09/02/2023	DDT45 - SEEF	Ville d'Olivet	Favorable avec réserves (tunage bois)
Renouvellement STEP - Sandillon	06/03/2023	DDT45 - SEEF	SIA Darvoy, Férolles, Ouvrouer, les Champs et Sandillon	Pas d'avis (déjà rendu en 2022)
Projet de réutilisation des eaux de la station d'épuration d'Orléans-la-Source - Saint-Cyr-en-Val	17/04/2023	DDT45 - SEEF	Orléans Métropole	Favorable
Actualisation arrêté préfectoral frayère	12/06/2023	DDT45 - SEEF	Préfète du Loiret	Favorable
Projet d'aménagement Champ de Mars - Orléans	15/06/2023	DDT45 - SEEF	ADIM Normandie centre	Favorable
Projet d'aménagement du quartier de la Vanoise - Olivet	21/09/2023	DDT45 - SEEF	Commune d'Olivet	Favorable
Village Action Enfance - Tigy	28/09/2023	DDT45 - SEEF	Action Enfance	Favorable
Travaux de curage sur la rivière Loiret - complément	29/09/2023	DDT45 - SEEF	Ville d'Olivet	Favorable (levée des réserves)
Viabilisation du lotissement du Mothois à Neuvy-en-Sullias	10/10/2023	DDT45 - SEEF	SARL Conseils et patrimoine	Favorable
Lotissement le chapeau à 3 cornes – Vienne-en-Val	27/10/2023	DDT45 - SEEF	NEGOCIM	Favorable
Réaménagement site ENEDIS - Orléans	27/10/2023	DDT45 - SEEF	Bouygues Immobilier	Favorable
Régularisation forage agricole et prélèvement du Bois rond – Saint-Denis-en-Val	23/11/2023	DDT45 - SEEF	EARL Les vergers de Melleray	Favorable (Bureau du 30/11)
Régularisation forages agricoles et prélèvements - Saint-Cyr-en-Val et Saint-Denis-en-Val	30/11/2023	DDT45 - SEEF	M. Cédric FOUCARD	Favorable (Bureau du 30/11)

Dossiers reçus pour information

Projet	Date de réception	Pétitionnaire du projet	Type de document
Réalisation de piézomètres sur le champ de mars à Orléans	11/01/2023	ADIM NORMANDIE-CENTRE	Récépissé de dépôt de déclaration et accord pour le commencement des travaux
Projet de création du lotissement "La petite cerise" sur la commune d'Olivet	13/01/2023	SCCV La petite cerise	Récépissé de dépôt de déclaration
Création d'un forage pour piézomètre - Construction d'un piège à charriage	30/01/2023	Orléans Métropole	Récépissé de dépôt de déclaration et accord pour le commencement des travaux
Projet de construction d'une résidence Hôtelière rue des Montées - rue des Balletières sur la commune d'Orléans	17/02/2023	CAPWEST GROUPE	Récépissé de dépôt de déclaration
Renouvellement STEP Sandillon	27/04/2023	SI ASSAINIS SANDILLON DARVOY FEROLLES...	Récépissé de dépôt de déclaration

Etudes et autres démarches portées par la CLE

► Etude préalable au lancement d'une analyse « Hydrologie, Milieux, Usages Climat » (HMUC) sur le bassin versant du Loiret

L'étude a été lancée en janvier 2023. Son contenu est organisé autour des 4 parties suivantes :

- 1 - L'identification d'un questionnement structuré et détaillé sur les conditions de faisabilité d'une analyse HMUC sur le bassin du Loiret compte tenu des particularités hydrologiques et hydrogéologiques de ce territoire et des données disponibles ;
- 2 - Le recueil des attentes des acteurs représentant les différents usages de l'eau vis-à-vis d'une analyse HMUC ;
- 3 - L'état des lieux des connaissances disponibles ainsi que des connaissances nouvelles à acquérir ;
- 4 - L'élaboration d'un cahier des charges d'une analyse HMUC.

Le comité de pilotage s'est réuni à 4 reprises :

- 31/01/2023 - Réunion COPIL 1 : réunion de lancement.
- 23/06/2023 - Réunion COPIL 2: validation de la première version du questionnement des modalités du volet 2
- 09/01/2024 - Réunion COPIL 3 : présentation des résultats des volets 1, 2 et 3, et orientations pour le cahier des charges (volet 4)
- 20/02/2024 - Réunion COPIL 4 : réunion finale de restitution et de validation.

Deux réunions du COTECH se sont tenues en amont du COPIL 2 et du COPIL 3 respectivement les 06/06/2023 et 08/12/2023.

Les conclusions de l'étude seront présentées à la CLE lors de la séance plénière du 29/03/2024.

► Inventaires des espèces invasives

Depuis 2011, le Dhuy est confronté au développement de l'hydrocotyle fausse renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*), seul foyer actuellement connu dans le département du Loiret. La rivière Loiret est quant à elle concernée par les espèces invasives suivantes :

- L'égérie dense (*Egeria densa*), originaire d'Amérique du sud,
- L'élodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*), originaire d'Amérique du nord.

On note également la présence d'une espèce locale d'algue verte filamenteuse envahissante.

Pour mesurer l'évolution dans le temps du développement et de la prolifération de ces différentes espèces, un inventaire est réalisé tous les ans au début de l'été, depuis 2013.

Cet inventaire a été reconduit en juin-juillet 2023 en collaboration avec le SMBL, l'ASRL et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP).



Un bilan des 10 années de suivi a également été dressé. Il met en avant les points suivants :

- L'égérie dense, principale espèce invasive qui colonisait l'amont du Loiret en 2013, est maintenant présente sur l'ensemble du bassin versant. Son développement semble se faire au détriment d'espèces locales (renoncule aquatique et myriophylle à épis). On note une baisse marquée de son abondance ces dernières années. Elle reste cependant l'espèce dominante.
- Point positif, on note la présence d'importants herbiers de potamots dont des espèces rares en Région Centre-Val de Loire principalement dans le bassin des Tacreniers.
- Le point le plus préoccupant reste le développement de l'hydrocotyle dans le Loiret depuis 2021 avec des observations en Loire en 2023.

Les résultats ont fait l'objet d'un [rapport détaillé](#).

► Suivi de la qualité des eaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE), un programme de surveillance a été établi pour suivre l'état écologique (ou le potentiel écologique) et l'état chimique des eaux douces de surface. Ce programme de surveillance est piloté par les agences de l'eau. Sur le territoire du SAGE Val Dhuy Loiret, ces données sont acquises par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Deux stations de mesures, une sur le Dhuy amont (4051125) et une autre sur le Loiret aval (4051250), sont suivies dans ce cadre à raison de 6 campagnes par an.

La Commission Locale de l'eau (CLE) a souhaité renforcer la surveillance des eaux superficielles en mettant en place un suivi complémentaire des stations Dhuy amont et Loiret aval (6 campagnes par an en complément de celles menées par l'AELB). Elle a également densifié le réseau de suivi avec deux stations supplémentaires, une sur le Dhuy aval (4051150) et une autre sur le Loiret amont (443010), à raison de 12 campagnes par an. L'accent a été mis sur la recherche de pesticides et de substances émergentes.

Ce suivi des quatre stations de mesure par la CLE et ses partenaires (ASRL et SMLB) est effectif depuis 2017.

Un bilan des 5 années de suivi a été réalisé par une étudiante stagiaire en Master 2 « Sciences de l'eau » a dressé un bilan des 5 années de suivi. Un rapport détaillé et une [note de synthèse](#) ont été rédigés.

Les conclusions sont les suivantes :

- ➔ Ces 5 années de suivi ne permettent pas de dégager de tendance
- ➔ Les principaux constats sont les suivants :

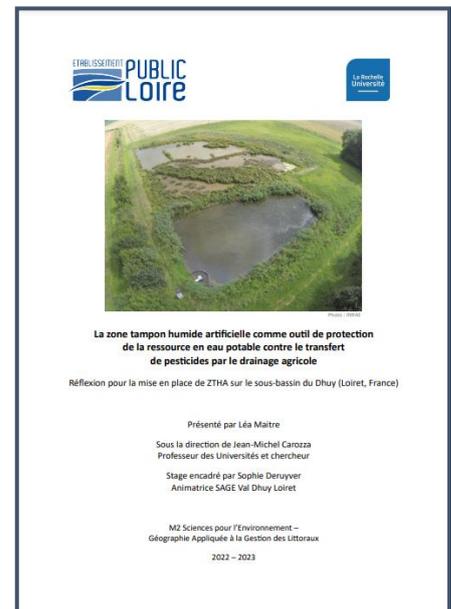


- Les paramètres dégradés à l'origine du déclassement du Dhuy et du Loiret sont les indicateurs biologiques, le bilan oxygène et la présence de pesticides sur le Dhuy
- Les seuils de potabilité au niveau des captages AEP du Val d'Orléans font régulièrement l'objet de dépassements imposant des traitements supplémentaires
- Les molécules retrouvées sont généralement des produits de dégradation d'herbicides (métolachlore, métazachlore). On retrouve également des substances interdites depuis plusieurs années (atrazine, simazine, alachlore)

► Réflexion sur la mise en place de ZTHA (Zones Tampon Humides artificielles)

Dans le contexte de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE), l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau nécessite de réduire les transferts de polluants vers les milieux aquatiques. Dans les petits bassins versants agricoles, l'un des leviers d'action est la mise en place de Zones Tampons Humides Artificielles (ZTHA) placées en sortie de secteurs drainés. Le rôle des ZTHA est d'intercepter les flux concentrés de substances polluantes mais aussi de matières en suspension pour en atténuer les transferts et favoriser certains processus comme la sédimentation, l'infiltration dans le sol et/ou la dégradation.

L'objectif du stage était de dresser un bilan de l'état actuel des connaissances et d'étudier le sous-bassin du Dhuy, principal affluent de la rivière Loiret, particulièrement concerné par la problématique des pesticides. Ce stage a fait l'objet d'un [rapport](#) détaillé.



Contrat territorial Val Dhuy Loiret 2023-2028

Un premier contrat centré sur l'aire d'alimentation des captages d'Orléans et porté par Orléans Métropole a été signé en octobre 2023. Ce volet « pollutions diffuses » va être étendu à l'ensemble du périmètre du SAGE en 2024 avec l'adhésion à la démarche des trois autres EPCI (Communauté de communes des Loges, Communauté de communes du Val de Sully et Communauté de communes des Portes de Sologne).

L'année 2023 a été consacrée à la finalisation du volet « milieux aquatiques » porté par le SMBL qui viendra compléter ce contrat à partir de 2024.

Le projet a été déposé en décembre dernier pour être présenté devant les instances de l'Agence de l'eau en mars 2024.

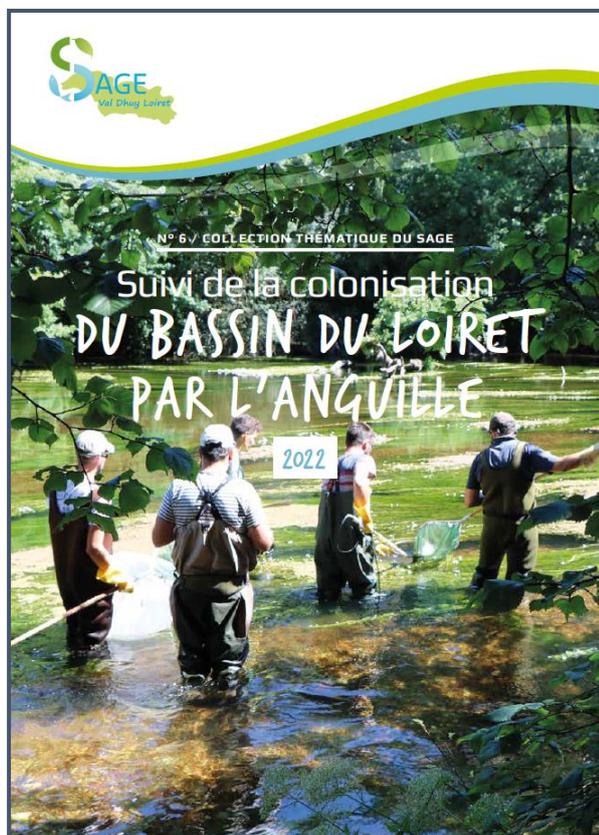
Les signataires du contrat sont l'Etablissement public Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loiret, Orléans Métropole, la Communauté de communes des Loges, la Communauté de communes du Val de Sully, la Communauté de communes des Portes de Sologne, la Chambre d'agriculture du Loiret, le SMBL.

Sur les 3 premières années, le coût prévisionnel global du contrat s'élève à 807 219 euros dont 529 855 euros pour le volet « milieux aquatiques » et 277 364 euros pour le volet « pollutions diffuses – Captages du Val ».



Actions de communication

Actions d'information/communication de la CLE



N°6 de la collection thématique du SAGE :
Suivi de la colonisation du bassin du Loiret
par l'anguille – septembre 2023



Site internet : www.sage-val-dhuy-loiret.fr

Budget et financement

Pour l'année 2023 les dépenses s'élèvent à **167 677,37 €**.

		Dépenses 2023	Plan de financement		
			Agence de l'eau Loire Bretagne	Etablissement public Loire	EPCI
Animation	Salaires et charges de la cellule d'animation (2,5 ETP) ⁽¹⁾	89 675,52	70 %	30 %	-
	Frais de fonctionnement	11 796,25	Forfait		
	Sous-total	101 471,77			
Communication	Site internet	676,00	-	100 %	-
	Lettre technique n°6	1 848,00	50 %	50 %	-
	Sous-total	2 524,00			
Etudes/Suivis	Suivi qualité des eaux du Dhuy et du Loiret	21 441,60	50 %	-	50 %
	Etude préalable HMUC	42 240 ,00 ⁽²⁾	70% AELB 30% Etat	-	-
	Sous-total	63 681,60			
TOTAL 2023		167 677,37			

⁽¹⁾ Cellule animation SAGE 2023 : 1 animatrice à temps plein, 2 stagiaires (6 mois), ½ ETP support EP Loire (secrétariat, support administratif et financier, communication, SIG)

⁽²⁾ sur un total de 57 300 € (solde payé en 2024)

Bilan et perspectives

Bilan 2023

L'année 2023 a été consacrée en grande partie au contrat territorial avec la signature du CT Val Dhuy Loiret n°1 Captages du Val d'Orléans 2023-2025 porté par Orléans Métropole, la mobilisation des autres EPCI du territoire pour étendre ce volet « pollutions diffuses » à l'ensemble du périmètre du SAGE, la finalisation du programme d'actions du volet « milieux aquatiques » portés par le SMBL, l'actualisation de la stratégie territoriale et de la feuille de route et la préparation des éléments administratifs pour établir un avenant au CT n°1 qui pourra être signé début 2024.

L'étude préalable à une analyse « Hydrologie, milieux, usages, Climat » (HMUC) lancée en janvier 2023 a permis de dresser un premier bilan de l'état des connaissances et de s'interroger collectivement sur les conditions de faisabilité d'une analyse HMUC sur le bassin du Loiret compte tenu de ses particularités hydrologiques et hydrogéologiques. Les conclusions de l'études sont attendues pour 2024.

Un bilan du suivi de la qualité des eaux superficielles 2017-2021 a été réalisé par l'intermédiaire d'un stage de Master 2 « Sciences de l'eau ». La thématique « zone tampon humide artificielle » comme outil de protection de la ressource en eau potable contre le transfert de pesticides par le drainage agricole a également été abordée dans le cadre d'un stage de Master 2 « Sciences de l'environnement ».

A l'image des années précédentes, un inventaire des espèces exotiques envahissantes a également été mené en début d'été sur le Loiret et sur le Dhuy. Un bilan sur les 10 années de suivi a été dressé à cette occasion.

Programme d'actions 2024

L'année 2024 verra la signature officielle du Contrat territorial 2023-2025 au cours du premier semestre.

En s'appuyant sur les conclusions de l'étude préalable, les membres de la CLE seront amenés à se prononcer sur la réalisation d'une analyse HMUC sur le territoire.

Côté espèces invasives, l'accent sera mis sur la gestion de l'hydrocotyle fausse renoncule avec la mise en place d'un groupe de travail.

Au niveau des outils de communication, il est prévu la publication d'un guide sur les économies d'eau à destination des différents usagers dans le cadre d'un plan média plus large comprenant notamment des annonces radio. La refonte du site internet est également programmée

Enfin l'année 2024 sera marquée par le renouvellement complet de la CLE en fin d'année.



www.sage-val-dhuy-loiret.fr

Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret

Etablissement public Loire
2 Quai du Fort Alleaume – CS 55708
45057 ORLEANS CEDEX

Contacts

Matthieu SCHLESINGER, Président de la CLE
Sophie DERUYVER, Animatrice du SAGE
Tel: 06 30 38 59 43
sophie.deruyver@eptb-loire.fr

Avec la participation financière de :



et les EPCI du SAGE